2023

Votre bulletin municipal

Plainoiseau

Toutes les infos de notre commune

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3
ÉDUCATION JEUNESSE 4
ACTIONS SOCIALES 5
VIE ASSOCIATIVE 6
ACTIONS CULTURELLES 8
ACTIONS CITOYENNES 11
ACTIONS ENVIRONNEMENTALES 12
ENQUÊTE 16
LE REGARD DE... 17
DOSSIERS IMPORTANTS 18
INFORMATIONS 20
COMMÉMORATIONS 22
ÉTAT CIVIL 23

Directeur de la publication : Daniel Bondier - Maire

Conception : Daniel Bondier / Marie-Odile Ramelet / Eddy Lacroix / Anne-Marie Anstett / Christian Messager / Jean-Philippe Curnillon

Réalisation graphique : Mathilde Ramelet

Crédits photos : Daniel Bondier / Eddy Lacroix / Anne-Marie Anstett / L'Instand'Art / Communauté de communes Bresse Haute Seille / Freepik / Pixabay

Imprimé par : l'E.S.A.T. de Perrigny - esat.imprimerie@apei-lons.fr

LE MOT DU MAIRE

Déjà 2023, le temps passe tellement vite…
Cette année qui vient de s'écouler est encore une année particulière, une triste année de guerre en Europe, une année où les prix à la consommation explosent (pareil pour le gaz, l'électricité, le fuel, les carburants, les services comme le SDIS), une année de réchauffement climatique, de canicule, une année d'incendie dans le haut Jura, une année où l'inflation revient, une année ou on parle de COVID 19...

On entend « Il y a des profiteurs de guerre », mais tout n'est pas si simple.

Un article de l'hebdomadaire la Tribune Économique parle de « Profiteurs de crise ! ».
Sans grande surprise, les extrêmes jettent l'anathème.
Cette rhétorique ne date pas de la guerre en Ukraine ni même du Covid. Elle fait écho à d'autres temps d'inflation et de pénuries, autrement plus violents. Des « accapareurs » jetés sur l'échafaud pendant les disettes de la Révolution aux paysans « koulaks » désignés comme ennemis du peuple et accusés d'entretenir le manque de blé pendant l'Holodomor (famine organisée par Staline en Ukraine dans les années 1930), il n'est pas rare que pendant les périodes de vaches maigres des acteurs économiques subissent la vindicte populaire, pour leurs profits fantasmés ou réels.

Quelle morosité ambiante cette année 2022…

→ Mais la municipalité a continué d'investir pour faire travailler les entreprises :

- Création d'un trottoir à l'entrée de Plainoiseau en venant de la RD1083 ou du Louverot et Domblans, avec une aide conséquente sur « amendes de police » ;
- Achèvement de la traverse de La Fontaine aux Loups, il ne reste que le marquage qui est commandé, (aides identiques que le poste précédent) ;
- Travaux de mise en conformité du Colombier des arts : nous avons investi financièrement pour plus de 30 000€, moitié du résiduel (coût des travaux, moins TVA récupérée par la Communauté de commune, moins DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ;
- Les travaux sur la salle des fêtes sont commandés : chauffage, éclairage, ravalement de la façade latérale et l'entrée dégradée avec une fresque de Nathalie NOVI.

En 2023, Il sera difficile de composer le budget, mais on fera avec, en étant prudent et en poursuivant les économies de fonctionnement, nous avons encore réduit la durée d'éclairage public à 22h-6h… en continuant les investissements dans la limite de nos possibilités financières, tout en respectant nos obligations (sur les logements par exemple).

Restons quand même positifs, même si le repas des anciens annuel ne s'est pas déroulé en présentiel, décision de la commission d'actions sociales, après analyse des derniers conseils sur la propagation du virus COVID19, seulement deux personnes nous ont fait part de leur mécontentement, les beaux jours reviendront, et comme l'on dit :

« L'espoir fait vivre »

(On ignore quelle peut être la toute première trace de ce proverbe. Comme tant d'autres, il est vraisemblablement d'origine populaire, et donc issu d'une transmission orale difficile à dater. Mais il semble qu'il circulait dès le XIIIe siècle.)

Bonne et heureuse nouvelle année 2023 !

Les vœux en présentiel ont eu lieu le 28 janvier 2023 à la salle des fêtes de Plainoiseau.

Daniel Bondier
Maire

ÉDUCATION JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Elsa Miguet nouvelle institutrice et Olivier Minaud
Président Echiquier Lédonien

Pour cette année scolaire le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Montain, Plainoiseau, Lavigny, Le Louverot a accueilli 138 enfants dont 29 en petite section. Pour cela nous avons eu l'ouverture d'une sixième classe sur Plainoiseau.
Une nouvelle institutrice Elsa Miguet est venue renforcer l'équipe déjà en place, avec déjà beaucoup de projets en tête dont la participation au programme d'accompagnement à la pratique des échecs avec l'outil pédagogique class'échecs.
Compte tenu de l'augmentation importante des coûts liés à l'énergie (25% pour l'électricité et 100% pour le fuel), le SIVOS a engagé certains travaux en cette fin d'année comme le remplacement des lampes néons par des leds dans l'une des salles de Plainoiseau, ainsi que l'installation de vannes thermostatiques sur chaque radiateur de Plainoiseau avec blocage maximal sur 21°. Sur Montain la programmation des radiateurs électriques a été également ajustée.
Le Président du SIVOS a rappelé à l'ensemble du personnel utilisant les locaux l'importance d'être rigoureux sur ces dépenses.

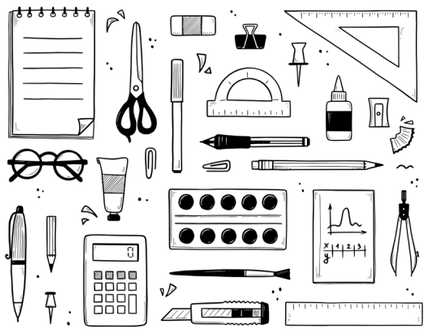

90 CARTES AVANTAGES JEUNES DISTRIBUÉES EN SEPTEMBRE 2022

Plainoiseau
Votre bulletin municipal

ACTIONS SOCIALES

REPAS DES AÎNÉS

La commission sociale a proposé de reconduire la distribution de plateaux repas comme l'année dernière, étant donné le Covid qui repartait à la hausse.
Nous avons sollicité Virginie du restaurant le Mijeli de Plainoiseau pour la préparation du menu. Nous nous sommes régalés avec :

- 1 verrine crémeuse à la pomme, avocat et truite fumée
- Assiette de la mer composée d'une bavaroise de saumon en aspic, une tranche de saumon fumé, une crevette.
- Osso bucco de dinde sauce avec des champignons Purée de pomme-de-terre maison
- Polinois (fromage)
- Tarte poire amandine
- Et les accompagnements papillotes, clémentine

Nous avons choisi, comme à l'accoutumée, de distribuer un petit cadeau : un pot de confiture, acheté chez Elan jardin, entreprise de réinsertion qui récolte tous ses légumes bio dans ses serres basées à Petit-Nance près de Bletterans. Pour les friands de confitures, soupes, conserves ou encore de miel, Elan jardin propose aussi des produits bio provenant directement de son laboratoire de transformation.

Cette année nous avons commandé 94 repas. Les personnes de 70 ans et plus sont bénéficiaires de ce repas. Deux colis ont été portés à des personnes placées en EHPAD.

Plusieurs personnes nous ont envoyé des messages de remerciement et nous ont fait part de leur satisfaction. Nous tenons aussi à les remercier pour cette délicate attention, leur encouragement nous va droit au cœur.
Les membres de la commission sociale sont aussi à votre écoute : Anne-Marie Anstett, Marie-Odile Ramelet, Frédérique Vuillot, Patrick Anstett, Eddy Lacroix, Marie-Pierre et Michel Nabot, Daniel Bondier, Valérie Morand, Amandine Gagneux.

OPÉRATION BRIOCHES

Les membres de la commission sociale ont vendu aux habitants de Plainoiseau, début octobre, 154 brioches au profit de l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés) pour un montant de 790 €.
Merci pour votre générosité et votre accueil toujours bienveillant, lors de notre passage.

ATELIERS NUMÉRIQUES SERVICES À LA PERSONNE PAR L'ABRAPA

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION MÉMO'ART

L'association Plainoiseau Mémo'Art s'est réunie mardi 25 octobre 2022 après 2 années sans activité. Cette réunion, ouverte à toutes et tous, avait pour objectif de présenter l'association aux nouveaux venus et de penser à la participation au Téléthon de cette fin d'année. La 1ère partie de la réunion a été l'occasion d'évoquer les différentes manifestations organisées par l'association depuis sa création en 1999. Mais cette présentation a surtout été l'occasion pour Julien et Lucile de l'association Equi Genezet, de prendre part à la discussion autour de l'événement à venir qu'est le Téléthon. Avec les associations présentes lors de cette réunion, il a été décidé, en effet de repartir pour organiser la journée en faveur de cet événement en reprenant les principales actions. Une nouvelle réunion a eu lieu le mardi 15 novembre 2022 à la salle des associations à 20h. Toutes les réunions sont ouvertes à ceux qui veulent donner un peu de leur temps en faveur des animations de la commune.

TÉLÉTHON

Les animations au profit du Téléthon se sont déroulées les 2 et 3 décembre derniers. Les associations du village se sont fortement mobilisées comme à l'accoutumée, à l'initiative de Mémo'Art. Et cette année, les propositions étaient multiples pour que chacun puisse y prendre part.

Nous avons eu la traditionnelle mise en route du « four banal » au Colombier des Arts pour la cuisson annuelle des pains et des pizzas ainsi que la dégustation d'huitres en extérieur toujours très appréciée. Dans l'après midi, ont eu lieu la traditionnelle marche des Coureurs du Mont Genezet, ainsi que des balades à cheval organisées par le centre équestre Équi-Genezet. Puis, une vingtaine de personnes a pu en apprendre plus sur l'histoire du Colombier racontée par Gérard Nicolas, Maire Honoraire de Plainoiseau. La soirée préparée par l'association « Les Martines » s'est poursuivie par une proposition de tartes flambées, elles aussi cuites au « four banal ». Au final, une très belle réussite conviviale pour une cause des plus louables.

Cette manifestation a permis de faire un don de 650€ aux responsables de l'AFM qui étaient présents en soirée.

Téléthon 2022

LES COUREURS DU MONT GENEZET

Le mot du président, Alain Ponton

L'association Les coureurs du Mont Genezet a pu reprendre ses manifestations en 2022 après une parenthèse de 2 ans de COVID.

La motivation était à l'ordre du jour et dès le 14 mai, nous avons organisé, en association avec Equi-Genezet, une rando-barbecue, la première du genre sur notre commune qui a remporté un vif succès ! Il faut dire que la météo y a sans doute contribué, mais l'ambiance et la convivialité étaient aussi de la partie et cette journée est de nouveau au programme pour 2023.

Le concours de pétanque du 03 septembre a également explosé les scores d'inscriptions et c'est avec joie que nous avons accueilli cet engouement général. Les retrouvailles étaient bien réelles.

La journée phare de l'association qui reste le premier samedi de novembre avec son Tour du Mont Genezet a également été bien suivie puisque cette année, il y avait une nouveauté avec l'organisation d'un trail de 25 km en plus des traditionnels tours de 10 km, randonnées et courses enfants. Nous en profitons pour rappeler l'importance de l'implication des bénévoles qui sont indispensables à la bonne réalisation de cette manifestation et nous les en remercions.

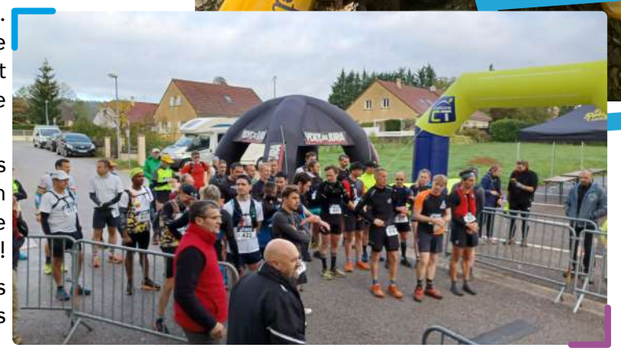

Nous rappelons que les courses enfants nécessitent un certificat médical de non contre-indication à la course à pieds, ou une licence d'athlétisme. Pensez-y dès la rentrée !

Et c'est avec plaisir que nous vous donnons d'ores et déjà RDV en 2023 pour nous retrouver :

- Le samedi 04 mars pour notre soirée Couscous ;
- Le vendredi 24 mars pour le concours de tarot ;
- Le samedi 13 mai pour la rando-barbecue ;
- Le samedi 02 septembre pour le concours de pétanque ;
- Le samedi 04 novembre pour le Tour du Montgenezet.

Très sportivement, Alain

ACTIONS CULTURELLES

CONCERT DE LA CHORALE À L'ÉGLISE

Magnifique Concert final de la Chorale du Colombier des Arts début juillet à l'église de Plainoiseau !

Les choristes ont offert au public venu nombreux un moment de partage de chants du monde de très grande qualité après seulement une année de travail sous la direction de leur excellent chef de chœur, Jean-Jacques Dorier.

La chorale poursuit son chemin artistique depuis le mois de septembre au Foyer Rural La Grappe d'Or à Quintigny, chaque lundi soir sous le nom de « Ensemble Vocal Marie Nodier ».

LES ACTIONS CULTURELLES À LA MÉDIATHÈQUE DE PLAINOISEAU

- Horaires d'ouverture tout public de la médiathèque :
  Mercredi 10h-12h et 14h-17h30
  Vendredi 14h-18h
  Samedi 14h-17h

La médiathèque Bresse Haute Seille à Plainoiseau s'est animée tout au long de l'année 2022.
Les usagers ont retrouvé « L'heure du conte » pour les enfants de plus de 3 ans et les « Bébés lecteurs » pour les tout-petits. Le site a accueilli les écoliers d'Arlay et de Montain pour des temps d'animation et de choix de livres.
Les expositions et vernissages ont permis la rencontre du public et d'artistes :
Adeline Guillemot, cueilleuse de mémoire, pour « Raconte-moi Bresse Haute Seille » en partenariat avec la Communauté de communes
Clara Sondey pour « Exprimer l'intime » et son livre témoignage « Plus jamais »
En résonnance avec l'exposition de Clara Sondey, une conférence sur les Troubles Alimentaires du Comportement (TCA) a été animée par Alizée Elan, psychopraticienne spécialiste dans ce domaine.
L'événement « Paysages en culture » a eu lieu dans le cadre du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle Bresse Haute Seille porté par la DRAC Bourgogne Franche-Comté et la Communauté de communes, à la médiathèque avec les opérateurs culturels le Colombier des Arts et le Moulin de Brainans : l'atelier d'explorations sonores animé par JOUBe (musicien vélocipèdiste), a permis aux participants d'enregistrer et de créer une bande sonore musicale du village.

RACONTE-MOI BRESSE HAUTE-SEILLE

L'exposition « Raconte-moi Bresse Haute-Seille », réalisée par la communauté de communes et l'association BRES (« Bresse Recherches et Études Sociologiques ») a fait escale à la médiathèque de Plainoiseau au printemps dernier.
Cette exposition a permis aux visiteurs de découvrir de très nombreux témoignages d'habitants du territoire. Ce sont des anecdotes, des tranches de vie ou des évènements marquants des villages, qui ont été recueillis par Claudel Guyennot. Ce Docteur en sociologie, membre fondateur de l'association « Bresse Recherches et Études Sociologiques », est à l'origine de ce projet, en 2013, avec Dominique Méan, alors vice-présidente en charge de la culture de la communauté de communes de Bresse Revermont. Depuis fin 2021, c'est Adeline Guillemaut, cueilleuse de mémoire, qui a pris le relais du Docteur Guyennot ; Madame Méan conservant sa mission de responsable du projet au sein de la commission développement culturel aujourd'hui présidée par Eddy Lacroix, vice-président de la CCBHS.

Cette ambitieuse initiative a pour objectif de conserver la mémoire collective du territoire et de la faire connaître à la population de Bresse Haute Seille et d'ailleurs.
Dans un premier temps, un inventaire a été effectué, village par village, pour lister les témoins potentiels. Depuis le bouche à oreille permet de susciter de nouveaux témoignages. Notre commune ayant déjà identifié une future témoin potentielle. D'autres témoignages pourront s'ajouter au fil du temps.

Adeline Guillemaut se rend alors au domicile des personnes ayant donné leur accord pour apporter leur contribution à cette œuvre de mémoire collective, accompagnée par un élu de la commune. Les personnes sont interviewées, enregistrées et même filmées si elles donnent leur accord. Chaque interview fait ensuite l'objet d'une retranscription par écrit puis un comité de lecture se charge de proposer un texte plus concis soumis à l'approbation des témoins. Tous les témoignages sont aujourd'hui rassemblés dans un recueil général ainsi que dans des livrets thématiques (vie du village, histoire, métiers, …). Et prochainement un livre sera édité reprenant ces témoignages ; premier tome d'une série en plusieurs volumes.

Une collecte de cartes postales, de manuscrits ou de petits objets a également été lancée et le projet global est amené à évoluer sans cesse, au rythme des nouvelles rencontres, des nouvelles histoires, des documents pouvant être mis à la disposition de la Communauté de communes Bresse Haute Seille.

Un site internet est également entièrement dédié au projet : https://www.racontemoi-bressehauteseille.com/

Pour toute information ou toute mise en contact avec le comité de lecture du projet, Mathieu Rochet, chargé de mission à la CCBHS, peut être contacté : m.rochet@bressehauteseille.fr

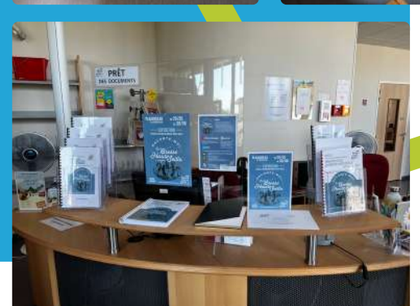

L'ANNÉE 2022-2023 DU COLOMBIER DES ARTS

En 2022, le collectif d'habitant.e.s et salariées qui compose l'association l'InStand'Art a continué de porter et développer le projet du Colombier des Arts, un projet culturel, collectif, convivial et itinérant sur l'ensemble du territoire Bresse Haute Seille.
Au programme : 15 accueils en résidence, 10 spectacles, 9 concerts, 2 expositions, 5 ateliers réguliers, 2 ponctuels et 1 camp ado, 1 bibliothèque humaine, 1 festival des Rendez-vous à la terre, 1 temps fort marionnettes et deux mois de chapiteaux avec le Collectif comme un gant !

Bref, une année bien remplie !

Et à Plainoiseau, il s'est passé quoi au Colombier des Arts ?

- Une 5ème bibliothèque humaine, où des habitants et habitantes du territoire sont devenu.e.s, le temps d'une soirée, des livres humains ! Après trois jours de stage, ils ont été accueillis dans différentes maisons du village et ont pris la parole pour raconter un petit bout de leur vie devant des spectateurs et spectatrices émerveillé.e.s ! Nouveauté 2022 : un podcast dédié à la bibliothèque humaine sur Radio Campus Besançon, où vous pouvez (re)découvrir toutes les histoires ! https://campusbesancon.fr/podcasts/bibliotheque-humaine-du-colombier-des-arts-et-de-la-compagnie-la-carotte/

- Une grande fête des ateliers où chaque atelier – chant, théâtre et marionnette, écriture - a pu montrer le travail accompli durant l'année et ce dans les différents espaces du village : Colombier, salle des fêtes, église et dans les rues du village. On a aussi profité de l'occasion pour faire chauffer le four et régaler le public de bonnes pizzas faites maison !

- Et en septembre, les ateliers annuels ont bien sûr repris. Ils comptent 89 participant.e.s et se dérouleront jusqu'à la fin de l'année scolaire.

→ La chorale joyeuse et foireuse, animée cette année par Joéva Richard, se déroule tous les lundis soirs de 20h30 à 22h30 au Colombier avec 34 choristes.
→ L'atelier écriture, animé cette année par Claire Eustache, se déroule un samedi par mois de 10h à 12h au Colombier avec 15 participant.e.s.
→ L'atelier théâtre & marionnettes, animé cette année par Romain Landat et Simon Moers du Collectif Projet D, se déroule sur plusieurs lundis soirs de 20h à 22h à la salle des fêtes de Plainoiseau avec 8 participant.e.s.

→ Deux nouveaux ateliers ont également vu le jour en septembre, et cette fois, des ateliers pour les enfants entre 4 et 12 ans autour de la pratique des arts du cirque avec 32 inscrit.e.s. Mais… autre nouveauté : c'est à Commenailles !

- Et bien sûr, il y a eu plein de résidences. Ah ! Et le temps fort marionnettes qui s'est déroulé pendant tout le mois de mai sur le territoire a aussi fait escale à Plainoiseau, avec une projection du film d'animation « Princes & Princesses » de Michel Ocelelot et un atelier de théâtre d'ombres parents/enfants.

Et 2023 qui est déjà là, ça donne quoi ?
Notez dans vos agendas les dates suivantes :
- Samedi 25 mars à 20h au Colombier des Arts - Soirée Bibliothèque humaine !
Venez déambulez de maison en maison et écouter les histoires vraies des vrais gens du territoire ! Comme l'année dernière, vous pourrez ensuite retrouver tous les récits en podcast sur Radio Campus Besançon 102.4FM
**Vous habitez Plainoiseau et vous avez envie de participer à cette chouette aventure de l'intérieur ? Vous pouvez ouvrir votre maison et accueillir un livre humain chez vous le soir de la restitution ! On en a besoin et promis, vous ne le regretterez pas ! Contactez-nous !*

- Samedi 3 juin - Fête des ateliers !
Vous pourrez découvrir les restitutions de tous les ateliers, boire un coup et manger des bonnes pizzas avec nous !

Et comme toujours, des sorties de résidences auront lieu ponctuellement et sûrement d'autres surprises, tenez-vous informé.e.s :
Site internet : www.lecolombierdesarts.fr
Facebook : /lecolombierdesarts

Notre saison étant itinérante, vous pourrez aussi nous retrouver au festival les Rendez-vous à la terre, pour penser ensemble l'avenir de l'agriculture de proximité, du 27 septembre au 1er octobre quelque part en Bresse Haute Seille… !

Contact : contact@lecolombierdesarts.fr
06 08 68 54 25

ACTIONS CITOYENNES

SOLIDARITÉ UKRAINE

Début mars 2022, le conseil municipal de Plainoiseau a observé une minute de silence en ouverture de séance en respect pour les victimes de cette horrible guerre inacceptable en Ukraine puis a voté un don exceptionnel de 1500 €uros en soutien à la population ukrainienne très durement éprouvée. Comme l'a rappelé monsieur le Maire, Daniel Bondier, cela représente l'équivalent de 3 mois du salaire moyen ukrainien.

De façon parallèle les premiers dons matériels ont commencé à arriver dans le hall de la mairie. Des permanences ont été tenues pour accueillir les habitants de la commune avant un acheminement à Domblans (avec le soutien logistique de la Mairie de Voiteur) qui était l'une des communes centralisatrices des dons de la Bresse Haute Seille avec la Commune de Bletterans, Hauteroche, Commenailles et la Mairie de Sellières.

Un immense merci à tous les généreux donateurs, aux élus, bénévoles, soignants et agents communaux qui se sont mobilisés avec une réactivité exceptionnelle pour venir en soutien au peuple ukrainien.

À Plainoiseau, un couple d'habitants a également fait connaître sa volonté d'accueillir des réfugiés. Très grand merci.

Et c'est partout sur notre territoire, dans notre département, notre région et en France que des initiatives similaires se font connaître.

Quel formidable élan de générosité, de don de soi, de soutien et de solidarité.

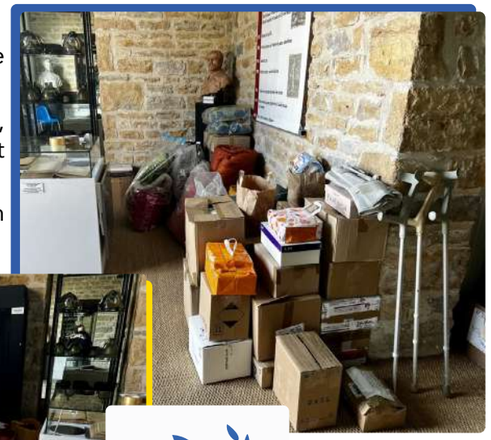

Et bien sûr un grand respect aux bénévoles de la Protection Civile du Jura qui ont fait un travail de coordination admirable !

Depuis le printemps 2022 plusieurs familles ukrainiennes sont accueillies au sein de notre communauté de communes Bresse Haute Seille.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le 19/03/2022
Comme chaque printemps, une quinzaine de personnes a participé au nettoyage de printemps de la commune. De nouveaux participants ont rejoint le groupe habituel et la municipalité se réjouit toujours d'accueillir de nouvelles personnes adultes et/ou enfants. En souhaitant que chaque année, le groupe soit de plus en plus nombreux et qu'il y ait de moins en moins de déchets à ramasser. Merci à celles et ceux qui participent avec assiduité à cette action citoyenne.

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF DE NOTRE COMMUNE

Suite à la non-conformité rapportée par les services de Police des eaux, une étude diagnostique est à renouveler sur tous nos réseaux d'assainissement collectif et sur notre station d'épuration valable 10 ans, elle avait été faite en 2008.
Elle sera faite en 2023

Attention le village est zoné pour l'assainissement entre « assainissement non collectif et assainissement collectif les effluents étant traités à la lagune. Pour cette partie collective, certaines maisons ne sont pas encore branchées en totalité et conservent encore des branchements partiels avec rejet au Sedan ou dans des puits perdus.
Lors de l'étude ces non-conformités vont être identifiées et peuvent être sanctionnées.
Installer un mini poste de relevage, est simple et peu contraignant.

LES CONTRÔLES PAR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA CCBHS : EXTRAIT DU RAPPORT

Visites réalisées :

→ 38 installations ont reçu une visite de bon fonctionnement.
→ 5 habitations n'étaient pas concernées par la visite car elles ont fait l'objet d'un autre type de visite du SPANC datant de – de 3 ans.
→ Toutes les installations d'ANC ont pu être visitées soit aucun refus du propriétaire et un taux de visite à 100%, ce qui est rare et qui mérite d'être souligné même si le parc d'installation en ANC sur la Commune est faible.

Répartition des résultats observés sur les visites de bon fonctionnement :

→ 7 installations sont conformes à la réglementation en vigueur.
→ 2 installations sont « acceptables » et n'ont ainsi pas d'obligation de travaux mais des recommandations pour parfaire leur installation.
→ 26 installations sont non conformes sans dangers immédiats pour la sécurité ou la santé des personnes et n'ont donc pas d'obligation de travaux dans l'immédiat, sauf en cas de vente.
→ 1 installation est non conforme présentant un défaut de structure et/ou fermeture engendrant une obligation de travaux dans les 4 ans ou 1 an en cas de vente.
→ 2 installations sont non conformes présentant un risque sanitaire avéré engendrant une obligation de travaux dans les 4 ans ou 1 an en cas de vente.

À noter qu'aucune installation sur PLAINOISEAU n'a été classée en F6 – Absence totale d'installation ou d'ouvrages ANC.

À noter qu'aucune installation d'ANC sur PLAINOISEAU n'a nécessité de « travaux immédiats » avec mise en demeure.

La périodicité entre deux visites SPANC a été définie lors du contrôle de bon fonctionnement et présentée aux usagers.

UNE SEULE STRUCTURE POUR GÉRER LE BASSIN VERSANT DE LA SEILLE « L'EPAGE SEILLE ET AFFLUENTS »

Afin d'harmoniser et de coordonner l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour une meilleure cohérence sur l'aménagement de ce bassin versant, Bresse Haute Seille a été désignée en novembre 2017 structure maître d'ouvrage d'une étude de préfiguration à l'exercice de cette compétence.
C'est ainsi qu'est né, le 5 juillet 2022, « L'EPAGE Seille et Affluents », Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, qui exerce désormais la compétence GEMAPI pour le compte des 12 communautés de communes et d'agglomérations incluses dans le bassin versant.

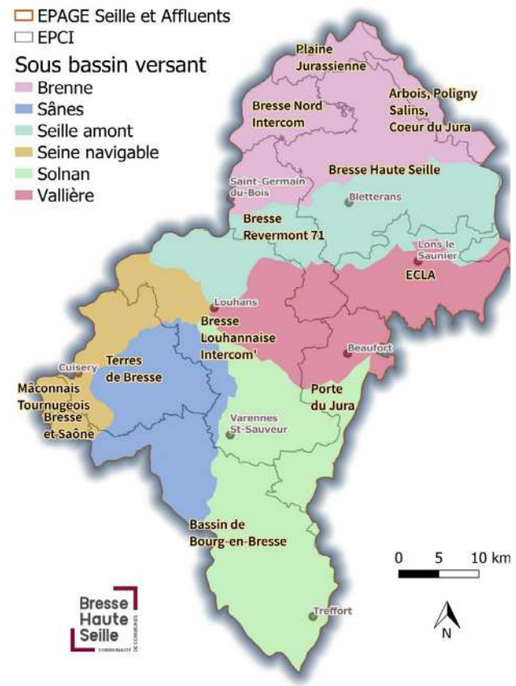

La référente communale de l'EPAGE a été nommée par le conseil municipal, Anne-Marie Anstett.
Elle sera l'interlocutrice de proximité de l'EPAGE afin de faire remonter les problématiques du terrain et constituera un appui local pour l'élaboration des réflexions et la co-construction des projets.
Une première réunion a eu lieu le 17 octobre 2022 à Saillenard, avec tous les référents communaux des sous bassins de la Seille Amont – Vallière – Brenne.

Cette compétence GEMAPI était jusque-là gérée pour le bassin versant de la Seille par les intercommunalités concernées, ainsi que par quatre syndicats de rivière, qui seront dissous début 2023.

Le périmètre d'intervention est la Bresse Louhannaise, la Bresse du Jura et de l'Ain. « Avec plus de 2000 km de cours d'eau ce nouvel « EPAGE du bassin versant Seille et Affluents » est le plus gros du genre dans tout le bassin Rhône, Méditerranée et Corse », indique le maire de Bletterans, président de l'EPAGE, Stéphane Lamberger. Les bureaux sont situés à la Mairie de Bletterans.

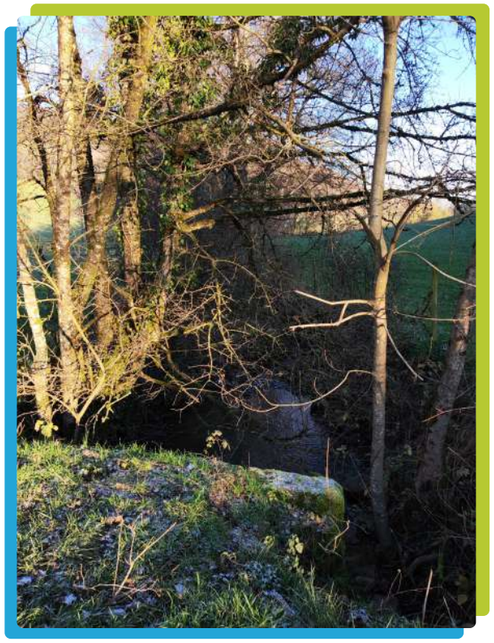

Notre commune de Plainoiseau est concernée avec le cours d'eau « Le Sedan » qui va être intégré au futur plan de gestion (PPE : Programme Pluriannuel d'Entretien). Ce plan de gestion définira les interventions à réaliser, les fréquences ainsi que les différentes priorités selon les enjeux.

L'eau nécessite toutes les attentions, il va falloir gérer les pénuries, les excès, les questions de la biodiversité et des milieux naturels. Un enjeu environnemental majeur.

VERS UNE « BIODIVERSITÉ PARTAGÉE » AVEC LES HABITANTS DE PLAINOISEAU

La commune poursuit son cheminement vers plus de préservation de la biodiversité et s'engage sur des projets durables à moyen terme. Elle associe, à chaque fois que cela est possible, les habitants du village et s'entoure de partenaires experts sur ces questions.

Des ateliers participatifs avec les citoyens et avec les enfants scolarisés dans la commune. Accompagnement CPIE :

- 29 mai 2021 : atelier cuisine plantes sauvages
- Décembre 2021 : 3 séances avec les scolaires autour de l'arbre
- 1er octobre 2022 : accueillir la biodiversité dans son jardin (hôtel à insectes, nichoirs, etc.)
- Plusieurs réunions accompagnement projet plantation d'arbres et biodiversité

Coût global 2 000€, 1250€ pour la commune et 750€ aide de la Région.

Un projet de renaturation avec le soutien de la Région

- Afin de maintenir, voire de développer la biodiversité autour de nous, il nous faut plusieurs ingrédients :
- Des plantes (sauvages ou non, mellifères…), des arbres, des arbustes, des haies…
- Des abris : hôtels à insectes, nichoirs, abris hérissons…
- L'abandon des pesticides (petit rappel, la loi de 2019 interdit l'utilisation des pesticides par les particuliers, la commune a cessé de les utiliser depuis 2017).

On le sait les insectes pollinisateurs tendent à disparaître. Ce déclin a des conséquences importantes sur nos vies : à l'échelle mondiale, près de 90 % des plantes sauvages à fleurs dépendent du transfert de pollen par les insectes. A l'échelle de l'Europe, ce sont 84% des cultures qui dépendent de la pollinisation. Les pollinisateurs jouent un rôle indispensable dans la production alimentaire et donc la subsistance des populations humaines. Préserver les insectes c'est avant tout prendre soin de leur habitat.

C'est dans cet objectif qu'un projet de renaturation d'un espace derrière la médiathèque est en cours. Laisser pousser les plantes sauvages qui sont en place (fauche tardive), planter des arbres (peut-être des pommiers) et des arbustes (petites haies), installer des hôtels à insectes et des nichoirs. Joindre l'utile à l'agréable en créant des espaces de détente, de production de fruits, de baies, faire participer les habitants de la commune dans un projet collectif.
La Région peut nous aider en apportant son concours financier.
Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives Environnement), le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), JNE (Jura Nature Environnement), sont des organismes partenaires de notre réflexion. Ils nous accompagnent et nous conseillent.
Des habitants de la commune participent également à une commission environnement, et ont suivi les ateliers participatifs programmés en 2021-2022.
Toute personne intéressée par la question peut nous rejoindre.

APÉRI'TRI

Un ApériTri a été organisé le samedi 17 décembre 2022 à la salle des fêtes et animé par les ambassadrices du tri du SICTOM. Une vingtaine de personnes était présente à cet atelier et a pu participer à des exercices de tri de déchets, poser des questions. Les participants étaient satisfaits de cet atelier et la municipalité organisera sous une autre forme un nouvel atelier.

ACHAT GROUPÉ DE COMPOSTEURS

La municipalité, sur la proposition de sa déléguée au SICTOM, a organisé une commande groupée de composteurs. Cette action a permis à 21 foyers de réceptionner un composteur. Pour les personnes intéressées par l'achat d'un composteur, vous pouvez vous adresser au SICTOM et commander individuellement.

ÉRADICATION DES NIDS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

ENQUÊTE

Article Daniel Bondier et Gérard Nicolas

Il était une fois une coopérative, dénommée sur le cadastre : **Société COOP Démocratique de consommation** (dénomination sur le cadastre).
Elle est située à l'entrée de la rue Saint Antoine, parcelle ZB 62 et elle a été construite au début du siècle précédent. C'est Georges Trouillot alors Ministre qui avait mis à disposition le terrain et obtenu des aides conséquentes pour sa construction. La famille de Daniel Comte s'y était installée.
Un jour le locataire a demandé aux investisseurs initiaux, quelques familles de Plainoiseau, le rachat de leurs parts de la COOP.

Monsieur Xavier Cabaud, alors Maire de la commune de 1941 à 1947, avait obtenu une estimation produite par un expert, avec une clé de répartition entre investisseurs, sous forme de parts (50) correspondant à leur mise de départ et à la valeur de cet édifice.

Au vu de la forte subvention accordée et du don du terrain par Monsieur Georges Trouillot, la commune s'est vue octroyée environ 45 parts sur les 50 attribuées, de ce bien calculés au prorata de l'aide accordée par l'État pour sa construction. Les 5 parts restantes sur 50 partagées entre les autres investisseurs.

L'accord de répartition n'a pas dû être présenté au notaire de la commune, nous n'avons trouvé aucun document lié à cette affaire…
Le mystère s'épaissit…

La notion de « publicité » : elle regroupe l'ensemble des actes notariés authentiques (signés chez votre notaire) concernant la vie des biens immobiliers. Cela peut aller de l'acte d'achat à la prise de garantie comme une hypothèque ou la publication d'une servitude de passage. Seuls les actes rédigés par les notaires sont recevables auprès du Service de Publicité Foncière.

Si l'on lit le cadastre le bien est toujours la propriété de la Coopérative qui n'a pas été dissoute.

Appel à la mémoire du village, à vous toutes et tous et aux ayants droits : Le Maire recherche tout document factuel pouvant éclairer cette affaire.

Plainoiseau
Votre bulletin municipal

LE REGARD DE …

Jean-Louis Maitre

Président de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille

La communauté de communes est un espace de collaboration et de coopération où la présence des maires et délégués est essentielle pour la compréhension des décisions à prendre et pour la représentation du conseil municipal et des habitants de chaque commune. Toutes les propositions, qu'elles émanent de l'exécutif ou des élus, passent obligatoirement en commission pour être débattues et ensuite faire l'objet d'un exposé en bureau et d'une présentation en conseil communautaire pour décision.

L'assiduité active et importante de vos élus donne à votre commune toute sa place dans les différentes instances communautaires. Elle se traduit également par les nombreux équipements et services intercommunaux présents sur votre territoire.

Plainoiseau est une commune qui a intégré l'esprit communautaire et s'ouvre à la coopération également avec son tissu associatif comme L'instand'art qui rayonne sur l'ensemble de Bresse Haute Seille.
C'est le faire ensemble appliqué par vos élus que traduit cette citation d'Edmund Burke, homme politique et philosophe irlandais : « On ne peut agir efficacement qu'en travaillant de concert. »

DOSSIERS IMPORTANTS

LE DUERP

Décryptage : le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

La loi impose à chaque employeur d'évaluer les risques qui existent dans son entreprise en matière de santé et de sécurité des salariés. Pour cela, l'employeur doit établir et tenir à jour un Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

À quoi sert le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?

- À présenter les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés.
- À présenter un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'établissement
- Il est le point de départ de la démarche de prévention de l'entreprise

Les points URGENT à régler :

Nous avons déjà résorbé plusieurs de ces points critiques

Plan d'Actions

Unité	Classe de danger	Situation à risque	Risque résiduel	Priorité	Action	QUI
Sce Technique	10.5 Travail isolé	Situation de travailleur isolé (en intervention ou en astreinte)	60	1	-chiffrer l'acquisition de 2 PTI -concertation sur un alignement des horaires	- Olivier Abelin -Daniel Bondier
Sce Technique	12.1 Coactivité et intervention d'entreprises extérieures	Gestion des co-activités avec les activités de Mairie et les entreprises extérieurs (conscience du risque des prestataires)	45	1	-établir des plans de prévention -établir des permis de feu	-Olivier Abelin -Christian (modèle)
Sce Technique	02.9 Bruit	Mise en œuvre des équipements (perceuse, disqueuse,….)	36	1	-rappel de la règle -affichage -mise à disposition du matériel	-Daniel Bondier
Sce Technique	05.5 Relamping, réarmement de disjoncteurs	Changement de lampes, contacteurs	36	1	-régulariser l'habilitation -fournir des cadenas et des plaquettes de consignation	-Daniel Bondier/Olivier Abelin
Secrétariat	09.4 Gestes répétitifs hors pénibilité	Mauvais position pour tenir le téléphone (TMS)	36	1	-fournir un casque à la secrétaire	-Eddy Lacroix
Secrétariat	10.5 Travail isolé	l'agent est seule à plusieurs périodes de présence et sans recours en cas de problème (santé,chute,…)	36	1	-chiffrer l'acquisition de 2 PTI -concertation sur un alignement des horaires	- Olivier Abelin -Daniel Bondier
Secrétariat	10.7 « Stress » ressenti ou évoqué	cumul des taches de divers sources-risque de fatigue professionnelle	36	1	- proposer à la secrétaire un stage « gestion du temps de travail et de l'environnement »	-Daniel Bondier
Sce Technique	03.4 Exposition à un ACD/poussière/fumée	Dégagement de poussières de bois	30	2	-réaliser les travaux en extérieur avec un FFP2	-Olivier Abelin
Sce Technique	06.3 Zones ATEX au titre du DRPE	Présence de produits chimiques	30	2	-rechercher des produits respectueux de l'environnement (lien avec CCBHS) -rechercher 2 armoires adéquates -éliminer les produits inutiles -garantir l'étiquetage	-Marie Odile Ramelet -Olivier Abelin -Olivier Abelin -Christelle et Olivier
Sce Technique	08.3 Circulation d'engins (collisions)	Collision avec les riverains, les véhicules	30	2	-proposer un questionnaire de validation des acquis sécurité du nouvel agent	-Christian
Secrétariat	08.1 Travail en hauteur	chute dans les escaliers	30	2	- installer un détecteur automatique	-Olivier Abelin
Secrétariat	09.7 Travail sur écran	posture lors des phases de Travail sur écran -risque TMS	30	2	-fournir un bras et une souris ergonomiques	-Eddy Lacroix
Secrétariat	13.1 Autre classe de danger	absence de SST ,d'armoire à pharmacie et de N° d'urgence	30	2	-former les 3 agents au SST	-Marie Odile Ramelet/Eddy Lacroix
Secrétariat	13.1 Autre classe de danger	absence de SST ,d'armoire à pharmacie et de N° d'urgence	30	2	-former les 3 agents au SST	-Marie Odile Ramelet/Eddy Lacroix
Sce Technique	08.2 Circulation de plain-pied	équipements au sol avec risque d'entrave	28,8	2	-entreprendre un 5S du local	-Philippe/Olivier/Christian
Agent d'Entretien	08.2 Circulation de plain-pied	glissade sur sols humides	27	2	seau à essorer + port de chaussures anti dérapantes.	-Eddy Lacroix
Agent d'Entretien	10.5 Travail isolé	chute, malaise,…	27	2	-chiffrer l'acquisition de 2 PTI -concertation sur un alignement des horaires	- Olivier Abelin -Daniel Bondier

TRAVAUX

Nous vous rappelons que les travaux sont programmés selon les budgets disponibles après notification des aides de l'État et du Conseil Départemental.

Les Travaux sur Bâtiments programmés :

- **Le Colombier des Arts** est inscrit au plan de relance 2022 (Réfection de toiture par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille (CCBHS) avec participation à part égale de la commune).
- **La salle des fêtes** : Selon Plan de relance 2022 : Chauffage, éclairage, isolation, réfection de la façade dégradée par les incivilités, une fresque de Nathalie Novi notre artiste locale de renom.

Les Travaux sur Bâtiments à venir :

- La modernisation de nos 3 logements dans l'ancien Presbytère :
  → En 2023 : des pistes d'amélioration thermique pour deux logements par le changement des fenêtres et des portes arrières, pour augmenter l'isolation.
- L'Église:
  → L'étude sur le chauffage du bâtiment avant programmation à venir

Les travaux de Voirie :

- Travaux d'investissement sur l'éclairage public pour faire des économies de fonctionnement.
  → Il est à noter que dans ce cadre d'économie possible, par décision du conseil municipal, l'éclairage de notre réseau électrique est coupé à 22 heures et remis en route à 6h du matin. (gain de 2 heures de dépense électrique)
- Travaux de marquage pour accompagner la mise en « dur » de l'expérimentation à la Fontaine aux loups, réalisation de visant à faire ralentir la circulation.
- Un renforcement de la signalisation de la traverse :
  - le renouvellement du marquage horizontal
  - le renforcement par une peinture *30* au milieu de la chaussée
  - la **pose de radars pédagogiques réglementaires** qui indiquent la vitesse du conducteur et le prévient de ralentir si sa vitesse est trop élevée. Il peut être installé sur la voie publique, en agglomération
- Une étude de vitesse et de comportement sur la rue de la Verpillière

INFORMATIONS

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la jsutice du XXIe siècle.
Un décret publié au journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

Rappel : le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeurs, de sexes différents ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer en mairie.

MAIRIE DE PLAINOISEAU

- Le lundi matin de 10h00 à 12h
- Le mardi après-midi de 17h00 à 19h00
- Le mercredi matin de 10h00 à 12h
- Le vendredi après-midi de 14h00 à 16h00

Le Maire ou l'un de ses Adjoints peuvent également vous recevoir lors d'une permanence ou le samedi matin de 10h à 12h à la Mairie, uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du secrétariat le mardi au plus tard.

Exceptionnellement en dehors des permanences, en laissant vos coordonnées auprès de la secrétaire de mairie, le Maire vous recontactera.

POUR PRENDRE CONTACT

Par téléphone : 03 84 25 32 39
Par E-mail : mairie.plainoiseau@wanadoo.fr
Par courrier: 350 rue Georges-Trouillot
39120 PLAINOISEAU
Sur le site internet : www.plainoiseau.fr

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Tarifs :

- 280 €uros le week end (mise à disposition des clés le vendredi soir et restitution le lundi matin)
- 96 €uros la journée du lundi au jeudi
- 1/2 tarif pour tous les habitants de la commune (une fois pas an)

Les obligations inhérentes à toute location :

- Chèque de 1 400 €uros de caution
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Etats des lieux d'entrée et de sortie

Il est rappelé que toute sous-location est formellement interdite et que les gestionnaires des salles ont tout pouvoir pour juger la recevabilité d'une demande.

CONTACTS POUR LA SALLE DES FÊTES

- Salle polyvalente :

Mairie de Plainoiseau - 03 84 25 32 39
- mairie.plainoiseau@wanadoo.fr

CONTACTS POUR L'ESPACE CULTUREL INTERCOMMUNAL

- Le Colombier des Arts :

Association L'InStand'Art au 09 52 87 62 76 ou lecolombierdesarts@gmail.com

RECENSEMENT DES PLUS DE 16 ANS

Le recensement est une démarche civique obligatoire. Il fait suite à l'enseignement de défense au Collège et précède la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.)
Tous les citoyens français, garçons et filles doivent se faire recenser dès le seizième anniversaire et dans les trois mois qui suivent à la Mairie du domicile. Une attestation de recensement vous sera alors délivrée. Ne pas oublier de se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Attention !
En cas de non recensement, il sera impossible de s'inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au baccalauréat, ...

« MES ADRESSES »

Depuis le 21 février 2022, les communes ont une nouvelle compétence, celle de publier les adresses des habitants de leur commune. Cette base de données sert notamment aux services de secours, pompiers, SAMU, aux livreurs, à la Poste afin que ceux-ci puissent accéder rapidement aux adresses de notre commune. Rappelons qu'il est important d'afficher le numéro de rue, qui est remis par la municipalité sur chaque maison ou corps de bâtiment, ou à côté de la boîte aux lettres.

JEUX

Le conseil

Daniel, le maire a la manie de tout transformer en énigmes.
Quand on lui demande où sont placés les conseillers autour de la table du conseil municipal, il répond :
« À ma droite, Eddy qui est plus vers l'avant qu'Anne-Marie, n'est ni juste avant ni juste après Amandine. Et il y a une autre personne entre Anne-Marie et Bruno »
Vous voyez qui est qui ?

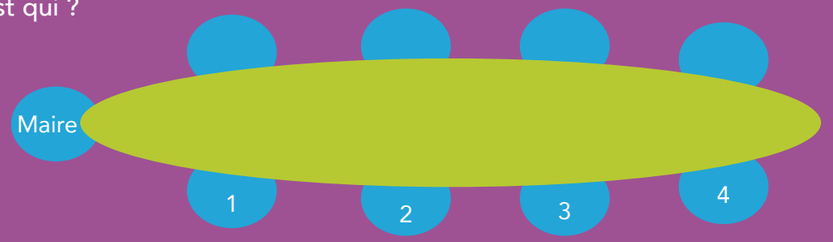

●	■	C	A	●
A	✕	■	✕	▲
B	⬢	M	■	●
⬢	✕	T	✕	●
●	▲	⬢	G	⬢

L'Abrapa

Amélie, l'animatrice de l'Abrapa chaque semaine en mairie, donne aux stagiaires une astuce pour noter leurs mots de passe de façon codée, dans laquelle les lettres sont remplacées par des symboles.
Ces lettres mises dans l'ordre révèlent le mot de passe.
Saurez-vous le trouver ?

Mot code :

■	⬢	▲	●

COMMÉMORATIONS

Cérémonie du 8 mai 2022

Cérémonie du 11 novembre 2022

ÉTAT CIVIL 2022

ILS SONT NÉS

Nora FRADES CARDINAL	16 mars
Isia JOBARD	27 mars
Thomas PONTON	27 mars
Jade CUSEY MEYNIER	15 avril
Kiran RAPIN	13 juin
Norah NGOKO-MOLOMBE	21 juin
Maddy LANGENFELD	08 août

ILS SE SONT UNIS

Laurent OMER et Lauriane PELLICIOLI	29 janvier
Jordy STEHLY et Camille GUICHARD	28 mai
Hocine SLIMANI et Laëtitia GUILLEMIN	25 juin

ILS SE SONT PACSÉS

Michel BRETIN et Véronique PERRIN	12 avril

IL NOUS ONT QUITTÉS

Jean MOINE	16 février
Jean COMPARET	1er septembre
Geneviève GUILLOT, épouse MASSERON	8 décembre
Gabrielle PERRIN, veuve JANEY	2 janvier 2023

ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Association de chasse
Sébastien Comte — 06 81 47 64 71

Association sportive
Daniel Pernin — 03 84 25 32 18

Les coureurs du Mont Genezet
Alain Ponton — 06 27 22 61 73

L'InStand'Art
Espace Culturel Le Colombier des Arts
Coordinatrice Pauline Matteoni — 06 08 68 54 25
Thomas Marcos — 09 52 87 62 76

Equi-Genezet
equigenezet@gmail.com

Mémo'Art
Sylvie Bouvard — 03 84 25 36 93

Section locale des anciens combattants
Trésorier Sylvain Pellicioli — 06 08 57 77 22
Secrétaire Jean Philippe Curnillon — 06 89 75 36 14

Tremplin Zik Assoc
Céline Lacroix — 06 74 94 01 49
tremplinzik.assoc@gmail.com

Bénévoles équipe paroissiale

L'équipe paroissiale s'étoffe de nouvelles bénévoles sous la responsabilité de Mme Pierron Françoise. Ce sont Mmes Pépin Michèle, Bourgeois Denise, Carpentier Yvette et Curnillon Marie-Claude. Merci à elles pour leur investissement dans le ménage de l'église, l'accueil des offices…

Si vous souhaitez intégrer cette équipe, prenez contact avec Mme Pierron.

RÉPONSES DES JEUX

Jeu 1, Le conseil : Eddy/Amandine/Anne-Marie/Bruno
Jeu 2, L'Abrapa : horizontal : Local/X/Bémol/X/Liège
vertical : Label/X/Comté/X/Lille
Mot code : OEIL

Peintures de Josette Coras

Peintures de Nathalie Novi et Pascale Aurignac